

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Vendredi 10 juillet 2020**

L'an deux mil vingt le dix juillet, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi en assemblée ordinaire sous la présidence de Vincent CALONNE, maire de la commune.

Date de convocation : 06/06/2020

Présents : Laurent BARRIER, Emilie BOURZEIX, Vincent CALONNE, Bérangère FLOURET, Martine JOURDAIN, Philippe POUGET, Nicolas SOUBRANE

Absents : Néant

Excusés : Néant

Secrétaire de séance : Nicolas SOUBRANE

Le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu du vendredi 03 juillet 2020. Après approbation et signature de tous les conseillers, le Maire propose de passer au premier point de l'ordre du jour.

## **1 – Election du ou des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020**

Vincent CALONNE a invité le Conseil municipal à procéder à l'élection du délégué et de 3 suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Vincent CALONNE propose sa candidature en tant que délégué titulaire.

### **Vote**

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>BLANC</i>
7	0	0

Vincent CALONNE est nommé délégué titulaire pour l'élection du ou des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Philippe POUGET propose sa candidature en tant que premier suppléant

Nombre de votants : 7  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 7

<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>BLANC</i>
7	0	0

Philippe POUGET est nommé premier suppléant pour l'élection du ou des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Laurent BARRIER propose sa candidature en tant que premier suppléant

### **Vote**

Nombre de votants : 7  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 7

<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>BLANC</i>
7	0	0

Laurent BARRIER est nommé deuxième suppléant pour l'élection du ou des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Emilie BOURZEIX propose sa candidature en tant que troisième suppléante

### **Vote**

Nombre de votants : 7  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 7

<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>BLANC</i>
7	0	0

Emilie BOURZEIX est nommée troisième suppléante pour l'élection du ou des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

## **2 – Convention avec la Luzège    **Délibération 2020/21****

Le maire informe le conseil municipal que la Luzège a renvoyé une convention plus légère pour accueillir le spectacle « La Tempête » de Shakespeare le 16 août au Roc du Gour Noir.

Nombre de votants : 7  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 7

Après lecture de la convention, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention et donne délégation au maire pour la signer.

### **3 – Tarif des locations saisonnières**

Après consultation auprès de Catherine SOUBRANE qui s'occupe des locations saisonnières, les tarifs suivants sont proposés

#### **Locations saisonnières - Délibération 2020/14**

Gîte des Combes : 380 € la semaine

Gîte Mourniac : 370 € la semaine

*A la nuitée : 40 euros pour 1 ou 2 personnes au delà 20 euros par personne*

#### **Camping Locations - Délibération 2020/15**

Mobil home 1 dit Le Cerisier : 260 € la semaine

Mobil home 2 dit Le Sorbier : 230 € la semaine

Le Nouméa : 320 € la semaine

La Cabane : 280 € la semaine

*A la nuitée : 30 euros pour 1 ou 2 personnes au delà 15 euros par personne*

#### **Camping : Tentes, camping-car - Délibération 2020/16**

Emplacement 2 €

Adultes 2 €

Electricité 2 €

*Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans*

Forfait camping-car 10 € (*branchement électrique, vidange, eau compris*)

#### **Vote :**

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

OUI	NON	BLANC
7	0	0

#### 4 – Subventions aux associations -

Délibération 2020/17

<i>Association ASTRE 19</i>	50,00
<i>Ass. Aujourd'hui pour demain</i>	100,00
<i>Association Les dentelières de la Luzège</i>	200,00
<i>Ass. Pêche de Lappleau</i>	150,00
<i>Groupement des chasseurs St Pantaléon</i>	200,00
<i>Amicale des Sapeurs Pompiers</i>	200,00
<i>Resto du Cœur</i>	150,00
<i>Foyer rural</i>	1000,00
<i>La Luzège</i>	1 000,00
<i>Léz'Arts et Salamandre</i>	400,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 450,00</b>

#### **Vote**

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

OUI	NON	BLANC
7	0	0

#### 5 – Débat sur les investissements 2020

Le Maire informe les conseillers, qu'après étude des comptes par le comptable Monsieur RISPAL, la mairie dispose de 45 000 euros d'investissements possibles cette année.

#### 6 – Décision de la date pour la fête du Mai des élus

La date est fixée au samedi 5 septembre après-midi

#### 7 – Autres questions

##### 1) Augmentation des heures de Michèle CHABOSY

Délibération 2020/18

Le maire propose d'augmenter de 4 heures par mois les heures de ménage.

Nombre de votants : 7  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 7

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'augmentation de 4 heures mensuel de Michel CHABOSY

**2) Promotion interne Ago DA COSTA GUEDES** **Délibération 2020/19**

Le maire informe le conseil municipal que le centre de gestion propose une promotion interne pour Ago DA COSTA GUEDES pour qu'il passe Agent de Maîtrise.

Nombre de votants : 7  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 7

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'avancement d'échelon d'Ago DA COSTA GUEDES en sachant que peut-être ce ne sera que pour 2021.

**3) Changement des bornes du camping** **Délibération 2020/20**

Le maire expose le devis d'achat des bornes et la proposition d'Ago de monter lui-même l'intérieur des bornes (il est homologué pour cela).  
Le coût du changement des bornes s'élève environ à 2 700 euros. Le coût de ce changement sera porté à la section investissement.

Nombre de votants : 7  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 7

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le changement de 2 bornes électriques pour le camping des Combes

*Prochain Conseil le mercredi 15 juillet à 17 h*

**Clôture de séance à 19 heures**